



## SERVICES A LA POPULATION

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE CAROMB N°2024-CM-30/01-10**

L'an deux mille vingt-quatre, le Mardi 30 Janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de CAROMB, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire et sous la présidence de Madame Valérie MICHELIER, Maire.

**Date de convocation** : 26 Janvier 2024

**Nombre de membres élus** : 23

**Nombre de membres convoqués** : 23

**Présents** : (18) MICHELIER Valérie. METZGER Olivier. FROGER-DROZ Daisy. BRAQUET Jean-Pierre. MASSONNET Christine. BONNAVENTURE Richard. AGNELLI Eva. BELLENGER Elisabeth. MICHELIER Pierre. MONTAGARD Monique. BONNAVENTURE Magali. ENDERLIN François. MARCELLIN Valérie. AUGIER Magali. DAUTEL Gilles. BRUN Jean-Pierre. MORARD Christian. VANDENBERGHE RICHARD Séverine.

**Absents ayant donné procuration** (4) : BOULON Marc (procuration à MICHELIER Valérie). DAVID-MESSILLIER Patrick (procuration à BRAQUET Jean-Pierre). LANTENOIS Geoffrey (procuration à BONNAVENTURE Richard). MEYNARD Delphine (procuration à DAUTEL Gilles).

**Absent** : (1) JAUME François

**Assistait également à la réunion** : Mme Catherine PIHOUE, Directrice Générale des Services.

**TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX - MODIFICATION**

Mme Christine Massonnet, rapporteur, expose à l'assemblée :

Les tarifs afférents aux différents services ou prestations proposés par la commune sont fixés par délibération du conseil municipal.

La dernière modification relative à ces tarifs fait suite à une délibération du conseil municipal du 04 Octobre 2023.

Pour faire suite à la réorganisation des services liés à l'accueil des enfants dans la commune et à la mise en place du Portail Famille, pour prendre en compte également l'élargissement des activités proposées et la hausse des coûts des services, il convient de réactualiser les tarifs des services de la régie Portail Famille.

**Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur,  
après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- de réviser les tarifs des services de la régie portail famille, tels qu'ils apparaissent dans le document unique relatif à l'ensemble des tarifs pratiqués par la collectivité, joint en annexe à la présente délibération,
- de permettre la mise en œuvre de cette nouvelle tarification à compter du 1<sup>er</sup> février 2024
- d'autoriser un délai de mise en application des tarifs liés à la cantine, au périscolaire, à l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances à partir du 1<sup>er</sup> avril 2024,
- d'autoriser Madame Le Maire à prendre toutes mesures et signer tous actes nécessaires à la poursuite de cette affaire.

***DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE***

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,  
Pour expédition certifiée conforme,  
à Caromb, transmise et publiée le 1<sup>er</sup> Février 2024

**Le Secrétaire de Séance**



**Monique MONTAGARD**

**Le Maire,**



  
**Valérie MICHELER**

# Annexe à la délibération du 30 Janvier 2024

## TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX

### OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Véranda (terrasse couverte et isolée)	18 € le m <sup>2</sup> par an
Terrasse couverte (non isolée) de + 10m <sup>2</sup>	16 € le m <sup>2</sup> par an
Terrasse à l'air libre (non couverte et non fermée) de - 10 m <sup>2</sup>	50 € par an
Terrasse à l'air libre (non couverte et non fermée) de 10 à 50 m <sup>2</sup>	100 € par an (forfait)
Terrasse à l'air libre (non couverte et non fermée) de + 50 m <sup>2</sup>	150 € par an (forfait)
Camion pizza / Food truck (abonnés avec convention)	5 € par jour d'occupation (selon programme annuel défini en début d'année: nbre de jours par semaines x 52 sem.)
Emplacement NU sur le marché (Abonnés)	3 € par jour
Emplacement NU sur le marché (Ponctuel)	10 € par jour
Supplément branchement EDF sur marché	2 € par jour
Emplacement forain de - 25 m <sup>2</sup>	20 € par jour (gratuit le vendredi)
Emplacement forain de 26 à 50 m <sup>2</sup>	25 € par jour (gratuit le vendredi)
Emplacement forain de 51 à 110 m <sup>2</sup>	30 € par jour (gratuit le vendredi)
Emplacement forain de + de 111 m <sup>2</sup>	35 € par jour (gratuit le vendredi)
Emplacement hebergement forain sur aire d'accueil (Forfait fête)	30 €
Petit cirque (-100 places) / autres spectacles de type Guignol	30 € par jour de représentation
droit de concession de places de stationnement (art L151-33 code urbanisme)	35 € par mois
Camions vente outillage ou autres ventes au débailage	50 € par jour
Manifestations non municipale occupant le domaine public	2 € par jour par tranche de 3 m. linéaire
Exposant (hors Caromb) pour brocante et autres braderies	10 € par jour pour un emplacement
Exposant (contribuable de Caromb) pour brocante et autres braderies	5 € par jour pour un emplacement

**LOCATION SALLES MUNICIPALES - LOCATION MATERIEL MUNICIPAL**

	Particuliers		Associations
	Contribuables Carombais	Autres	
<b>SALLE DES FETES</b>	500 €	1 000 €	Gratuit pour toute manifestation à but non lucratif ou caritatif
	Du vendredi à 17h00 pour installation au dimanche 12h00 après nettoyage		Gratuit une fois dans l'année pour une manifestation payante ou à but lucratif puis <b>80 €</b> par manifestation à partir de la deuxième dans l'année
<b>AUTRES SALLES MUNICIPALES</b>			Gratuit pour tout candidat à une élection pendant la période électorale
			Gratuit pour les événements récurrents et les assemblées générales des associations Carombaises conventionnées avec la Commune
<b>LOCATION MATERIEL MUNICIPAL</b>	0,50 € la chaise et 4 € la table, Le coût est de 40 € par article en cas de détérioration		Gratuit

## CONCESSIONS - CAVEAUX - COLUMBARIUM

### CONCESSIONS EN TERRE

Superficie de la concession de terrain	4 places	2 places	Montant des droits d'enregistrement
50 ans	670,00 €	370,00 €	25 €
30 ans	450,00 €	270,00 €	25 €

### EMPLACEMENT CAVEAU

	Emplacement pour un caveau 4 à 6 places	Emplacement pour un caveau 2 ou 3 places	Montant des droits d'enregistrement
50 ans	670,00 €	370,00 €	25 €
30 ans	450,00 €	270,00 €	25 €

Pose de Scellés : **20 euros**

Dépositaire ( obligation cercueil en zinc) : **5 euros** par mois les 6 premiers mois et **50 euros** par mois les 6 mois suivants ( mise en demeure le 13 ème mois)

Jardin du Souvenir : **25 euros**

### COLUMBARIUM

Concession 30 ans (2 urnes)	300 €
Concession 50 ans (2 urnes)	480 €
Droits d'enregistrement	25 €

**MEDIATHEQUE****ABONNEMENTS territoire COVE**

Famille ou individuel adulte	10 € pour l'année
Bénéficiaire RSA ou demandeur d'emploi	gratuit
- 25 ans, étudiants et apprentis	gratuit

**ABONNEMENTS Extérieurs COVE**

Famille ou individuel adulte	15 € pour l'année
Bénéficiaire RSA ou demandeur d'emploi	gratuit
Enfant de - 18 ans ou étudiant	gratuit

**ABONNEMENTS COLLECTIVITES** (*écoles maternelles ; écoles élémentaires ; crèches ; multi-accueils ; assistantes maternelles ; centre de loisirs et sociaux maisons retraite et assoc à but éducatif*)

Territoire COVE	gratuit
EXTERIEURS COVE	15 € pour l'année

**AUTRES TARIFS**

Remplacement carte perdue ou détériorée	2,00 €
Remplacement ouvrage perdu ou détérioré	prix catalogue ou base electre
Remplacement DVD (voir modalités règlement médiathèque)	60,00 €

**MEDIATHEQUE : PHOTOCOPIES - IMPRESSIONS****Photocopies noir et blanc**

A4 recto	0,40 €
A3 recto	0,50 €

**Photocopies couleur**

A4 recto	0,70 €
A3 recto	1,50 €

**Impressions à partir de postes multimédias**

Noir et blanc	0,40 €
couleur	0,70 €

**RESTAURANT SCOLAIRE**

3€ le repas si réservation

5€ le repas sans réservation préalable ou réservation hors délai

3€ le repas réservé mais non pris et non annulé dans les délais sauf présentation d'un certificat médical

PAI : 1,50€ par jour si réservation

PAI : 2€ par jour sans réservation préalable ou réservation hors délai

PAI : 1,50 € par jour réservé mais non annulé dans les délais sauf présentation d'un certificat médical

**PERISCOLAIRE**

**Avec réservation**

QF < 400	401 <QF<1100	1101<QF<1700	1701<QF<2300	2301<QF<3000	QF<3001 et plus ou hors CAROMB
0,80 €	0,90 €	1,00 €	1,10 €	1,20 €	1,30 €
1,40 €	1,50 €	1,60 €	1,70 €	1,80 €	1,90 €
					MATIN
					SOIR

**Sans réservation préalable ou non annulé dans les délais sauf présentation d'un certificat médical :**

Forfait de pénalité le matin : 1,50 €

Forfait de pénalité le soir : 2,50 €

Retard Périscolaire du soir : 5,00€ par enfant et par école.

**ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI**

**Avec réservation**

QF < 400	401 <QF<1100	1101<QF<1700	1701<QF<2300	2301<QF<3000	QF<3001 et plus ou hors CAROMB
9,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €	15,00 €
7,50 €	8,50 €	9,50 €	10,50 €	11,50 €	13,50 €
5,00 €	6,00 €	7,00 €	8,00 €	9,00 €	11,00 €
7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €	13,00 €
					JOURNEE AVEC REPAS
					JOURNEE PAI
					DEMI-JOURNEE SANS REPAS
					MATIN AVEC REPAS

**Sans réservation préalable ou non annulé dans les délais sauf présentation d'un certificat médical :**

Forfait de pénalité : 5,00€ par enfant et par jour.

Retard Accueil du soir : 5,00€ par enfant et par jour.

## REGIE PORTAIL FAMILLE (2/2)

### ACCUEIL DE LOISIRS LES VACANCES

#### Avec réservation

QF < 400	401 <QF<1100	1101<QF<1700	1701<QF<2300	2301<QF<3000	QF<3001 et plus ou hors CAROMB
9,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €	15,00 €
7,50 €	8,50 €	9,50 €	10,50 €	11,50 €	13,50 €
12,00 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €	16,00 €	20,00 €
10,50 €	11,50 €	12,50 €	13,50 €	14,50 €	18,50 €
5,00 €	6,00 €	7,00 €	8,00 €	9,00 €	11,00 €
7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €	13,00 €
					JOURNEE AVEC REPAS
					JOURNEE PAI
					JOURNEE AVEC SORTIE
					JOURNEE SORTIE PAI
					APRES-MIDI SANS REPAS
					MATIN AVEC REPAS

Sans réservation préalable ou non annulé dans les délais sauf présentation d'un certificat médical :

Forfait de pénalité : 5,00€ par enfant et par jour.

Retard Accueil du soir : 5,00€ par enfant et par jour.

### CLUB JEUNES

#### Avec réservation

QF < 400	401 <QF<1100	1101<QF<1700	1701<QF<2300	2301<QF<3000	QF<3001 et plus ou hors CAROMB
7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €
12,00 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €	16,00 €	20,00 €
					SORTIE DEMI-JOURNEE OU SOIREE
					SORTIE JOURNEE ( repas fourni par la famille)

L'accès au Club Jeunes est gratuit.

Sans réservation préalable ou non annulé dans les délais sauf présentation d'un certificat médical :

Forfait de pénalité : 5,00€ par enfant et par jour.

Retard Accueil du soir : 5,00€ par enfant et par jour.

LES SEJOURS ORGANISES PAR LA COMMUNE FONT L'OBJET DE DELIBERATIONS INDEPENDANTES.



**REPAS**

Tian de Faiou sur place	25 € adulte 12 € enfants -10ans
Tian de Faiou à emporter	15 €

**PHOTOCOPIES**

**Photocopies noir et blanc**

A4 recto	0,40 €
A3 recto	0,50 €

**Photocopies couleur**

A4 recto	0,70 €
A3 recto	1,50 €

**LA REPRODUCTION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS EST GRATUITE PAR VOIE DEMATERIALISEE ET LE TARIF DES PHOTOCOPIES EST APPLIQUE SI PAPIER**